

# Parc Clemenceau

## Annemasse (Haute-Savoie)

### Aménagement participatif d'un parc

#### Le projet

##### CONTEXTE

Transformation d'un parking en un espace vert dans le centre ville d'Annemasse

##### ACTEURS

**Maître d'ouvrage :** Annemasse Agglo  
**Maître d'œuvre :** Groupement ADP  
 Dubois/KORELL (VRD)  
 SINBIO (environnement)  
 LEA (éclairagiste)  
 BLD Waterdesign (fontainerie)

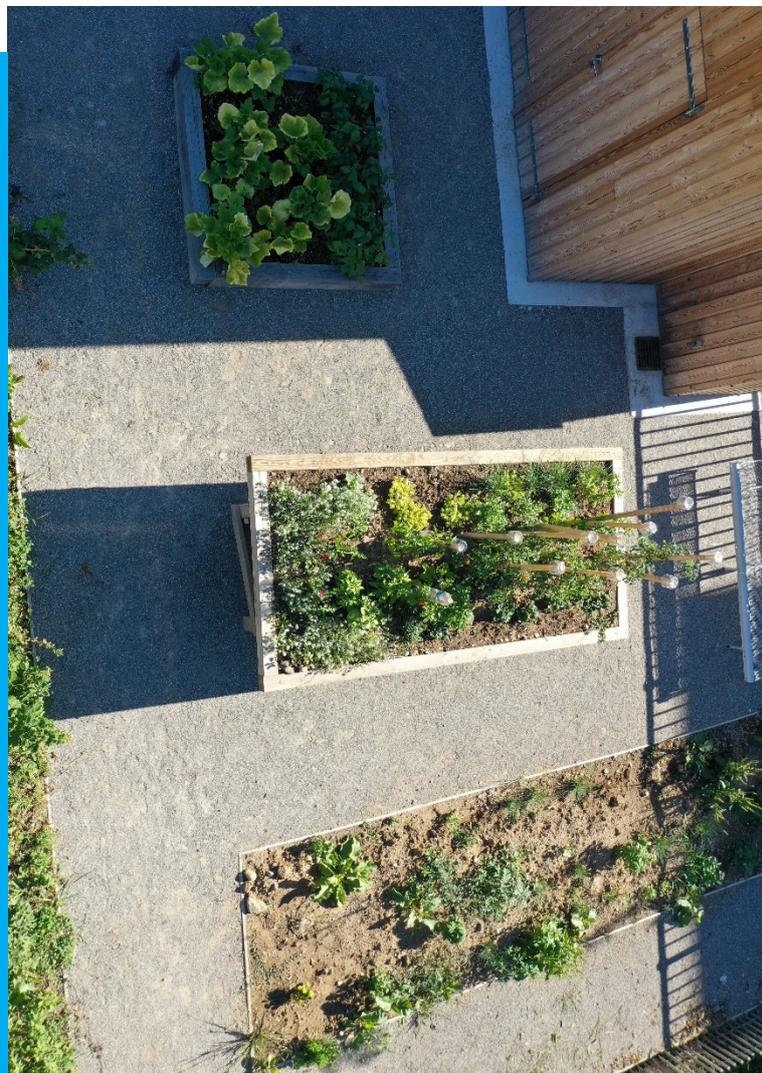
##### DATE DE REALISATION

2019-2020

##### COUT

Coût total de l'opération : 1,25 M€ TTC  
 Financement pour la désimperméabilisation et la création du jardin de pluie par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : 144 K€ HT

- Ouvrage public
- Zone Urbaine
- Echelle : Espace Public (Parc)



Crédits photo : Atelier d'urbanisme - Mairie d'Annemasse

#### LES OBJECTIFS VISES

- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Intégration de la nature en ville
- Trame verte et bleue
- Climatisation urbaine (lutte contre les îlots de chaleur)
- Requalification de l'espace public
- Pédagogie

#### LES SOLUTIONS RETENUES

##### Techniques mises en œuvre

- Jardin de pluie
- Puit d'infiltration

##### Principe de fonctionnement

- Rétention en surface et infiltration
- Désimperméabilisation
- Déconnexion du réseau unitaire en place

**Équipement particulier :**  
dispositif de régulation du débit

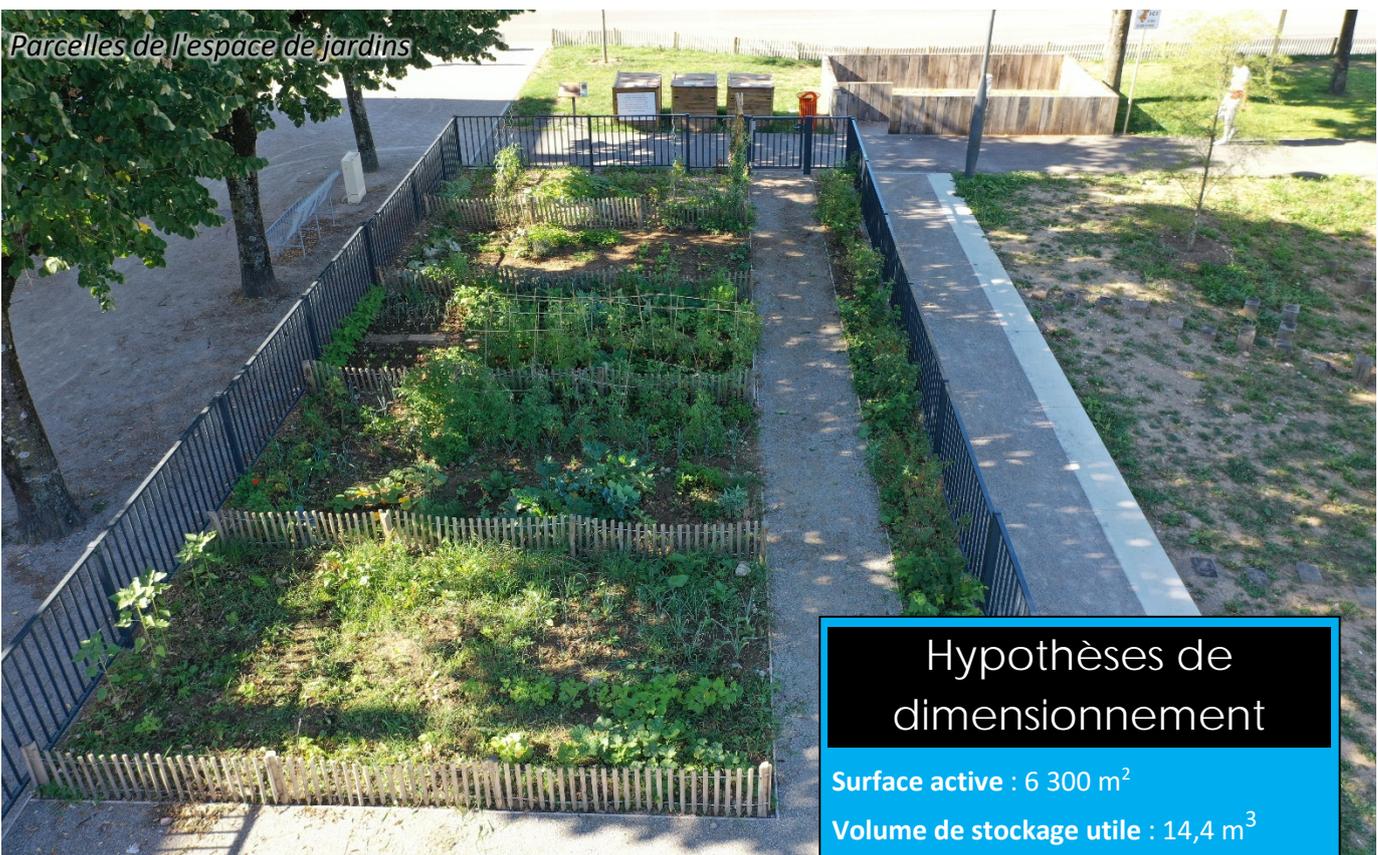
# Les motivations pour une gestion alternative des Eaux Pluviales

Impulsé par les réflexions autour de la thématique "Eau dans la Ville" au début des années 2000, l'aménagement de cet espace vert de détente a été réalisé en concertation avec un groupe d'habitants du quartier de l'ancienne place Clemenceau. Le zonage d'eaux pluviales d'Annemasse Agglo, annexé au PLU d'Annemasse, impose un débit de fuite de 10l/s/ha. L'utilisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales est retenue pour réguler le débit.

La mise en place d'un jardin de pluie/noue, intégrant des espèces d'arbres adaptées aux sols humides (saules, peupliers et aulnes), a été choisie pour la rétention et l'infiltration. Les habitants consultés ne souhaitaient pas de bassin ou de mare, de peur de voir l'eau stagner. Cet espace joue de plus le rôle d'espace de détente et de fraîcheur.

Des riverains, associés aux services de la mairie et aux élus, sont allés à la rencontre du voisinage pour enquêter sur les attentes des futurs usagers du parc et co-construire le projet. La création de ce nouvel espace a motivé les habitants pour mettre en place des parcelles cultivables : des jardins partagés et des points de compostage.

Ces parcelles partagées constitueront de nouveaux espaces pédagogiques et ludiques pour les citoyens et les établissements scolaires alentour, et favoriseront d'avantage l'intégration de la nature en ville.



Crédits photo : Atelier d'urbanisme - Mairie d'Annemasse

## LA BIODIVERSITÉ

La disposition du parc en plusieurs espaces distincts amène différentes variétés d'arbres fruitiers et d'espèces de feuillus et de conifères. L'ensemble du parc constitue un nouvel habitat en ville pour la faune.

## Hypothèses de dimensionnement

- Surface active : 6 300 m<sup>2</sup>
- Volume de stockage utile : 14,4 m<sup>3</sup>
- Volume de stockage max (rétention d'eau en surface) : 85 m<sup>3</sup>, calculé pour une période de retour de 100 ans
- Débit de fuite : 6,3 l/s ; soit 10 l/s/ha
- Topographie : faible pente
- Coefficient de ruissellement : 0,35
- Hauteur de sécurité : 20 cm

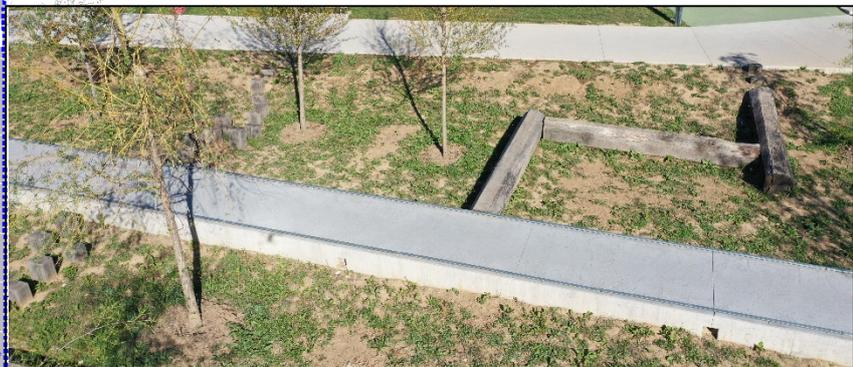
## Comment ça marche ?

La topographie du parc est organisée pour acheminer toutes les eaux de ruissellement du parc vers le jardin de pluie / noue en relief négatif afin de permet leur infiltration. Un cheminement hors d'eau le traverse. Le jardin représente un volume utile de 14,4 m<sup>3</sup> avec une hauteur d'eau maximale de 30 cm.

En cas de fortes pluies, quand l'infiltration n'est pas suffisante, les eaux sont acheminées par une canalisation de fuite située sous le parcours transversal en béton vers un ouvrage de régulation de débit (qui permet de fixer le débit de sortie maximal à 10 l/s) avant rejet vers le réseau unitaire à l'aval. Ce système permet la gestion d'une pluie centennale, soit 85 m<sup>3</sup> restitués au réseau en 9 heures.

En cas de débordement, les eaux excédentaires sont évacuées par une canalisation de surverse vers ce même ouvrage de régulation.

La rue des amoureux attenante, désormais en sens unique, a été déconnectée du réseau unitaire et ses eaux pluviales sont gérées via un puit d'infiltration intégré à l'aménagement de la voirie.



Photos du jardin de pluie

Crédits photos : Atelier d'urbanisme - Mairie d'Annemasse



## Exploitation de l'opération

**Qui est en charge de l'entretien :** le Parc Georges Clemenceau est entretenu par le service espaces verts ainsi que les agents de propreté de la Ville d'Annemasse pour le nettoyage et l'entretien des mobiliers et fontaines.

**Opérations d'entretien :** Entretien des espaces verts, dégrillage, nettoyage du trop-plein pour éviter l'obstruction de l'évacuation des eaux.

## Retour d'expérience

### Ce qui a bien fonctionné

- ➔ L'implication des habitants d'Annemasse dans ce projet d'aménagement est l'exemple idéal d'un urbanisme participatif permettant de concrétiser les envies et besoins des futurs utilisateurs. Elle joue un rôle moteur dans l'appropriation des espaces verts urbains et la sensibilisation à l'environnement et à la gestion intégrée des eaux pluviales des usagers.
- ➔ L'entretien du site est entièrement assuré et pris en charge par les services communaux, sans intervention prévue du service GEPU de l'agglomération.



Crédits Images : Ville d'Annemasse

### Plus d'informations

#### Pour vous rendre sur place :

**Localisation :** Parc Clemenceau, 74100 Annemasse

**Coordonnées GPS :** 46°11'28.6"N 6°14'12.6"E

➔ **Accessible au public :** oui

#### Pour en savoir plus ou pour visiter l'opération, vous pouvez contacter :

GEORGEON Laure  
 Chargée de mission au Service Aménagement  
 des Espaces Publics  
 Place de l'Hôtel de Ville  
 74100 Annemasse  
**Tél:** 04 50 95 07 00  
**Mail :** laure.georgeon@annemasse.fr

Fiche réalisée en juin 2020